



## PROTCOLE MATCH

### Règles sanitaires mises en place au sein de l'A. S. Saint-Rogatien Nantes

- **Salle des Agenêts - 30, rue du Casterneau :**
  - L'accès à la salle se fait par l'entrée principale du hall. **Un sens de circulation** est mis en place. La sortie se fait également par le hall, mais par une autre porte pour éviter les croisements.
  - **La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée** (un distributeur de gel hydroalcoolique est à disposition).
  - **Le port du masque est obligatoire** pour toutes les personnes entrantes à partir de 11 ans, dans l'ensemble du gymnase.
  - Les spectateurs doivent respecter la **distanciation sociale dans les tribunes**.
  
- **Match :**
  - **L'accès au vestiaire est réglementé :** seulement 6 personnes dans le vestiaire dont 4 au maximum simultanément dans les douches. Le port du masque est obligatoire dans le vestiaire.
  - **Les joueurs peuvent enlever le masque seulement lors du début de l'échauffement.**
  - La FFBB recommande le port du masque pour les remplaçants et le coach principal. En revanche, **le port du masque est obligatoire pour les assistants.**
  - **Les OTM doivent garder le masque pendant l'intégralité de la rencontre.**
  - **Chaque joueur doit amener sa propre bouteille d'eau.**
  
- **Restauration et convivialité :**
  - **Le point restauration et convivialité est réglementé : 20 personnes maximum autorisées.**
  - La collation d'après match est à retirer au bar.

Toute personne ne respectant pas ces consignes sera rappelée à l'ordre, et en cas de refus, sera invitée à quitter la salle. Merci à tous de respecter et faire respecter ce protocole.

Référent COVID de l'A. S. Saint-Rogatien Nantes : M FRICAUD Donatien